

## Bref historique de l'action de RONGEAD en Côte d'Ivoire

En **1988**, RONGEAD après une réflexion engagée sur le thème « GATT et sécurité alimentaire » s'investit dans plusieurs pays d'Afrique, et en particulier en Côte d'Ivoire, pour concevoir et mettre en oeuvre, avec les organisations paysannes et les organismes locaux de formation et d'appui aux ruraux, des solutions « économiques » locales de lutte contre la pauvreté dans une économie ouverte et mondialisée, tout en préservant l'environnement.

Dès **1993**, RONGEAD constate que le marché mondial de la noix de cajou est en constante progression (6 % par an). Il encourage et accompagne le mouvement en soutenant à la fois l'organisation des producteurs et un processus d'amélioration de la qualité.

La production de noix de cajou a permis une diversification de l'agriculture du nord de la Côte d'Ivoire.

Dans leur réflexion sur les perspectives d'une filière en pleine expansion, les acteurs ivoiriens et RONGEAD ont alors souligné l'urgence de développer le décorticage de l'anacarde en Côte d'Ivoire, et en Afrique de l'Ouest en général, afin d'exporter un produit transformé valorisant les potentialités sous-régionales et sécurisant un débouché encore fragile.

Cette filière porteuse pour la zone nord contribue à rééquilibrer un pays dont les richesses sont actuellement concentrées dans la partie sud, zone de culture du café et du cacao. C'est pourquoi, ce rééquilibrage géographique par la création d'activités économiques soutenables peut être considéré comme une contribution indirecte à la paix en Côte d'Ivoire.

La Commission européenne a fait confiance à RONGEAD en acceptant de financer un programme de 4 ans de **2004 à 2008**, et en reconduisant ce financement pour un nouveau programme de 4 ans s'étalant sur la période **2007-2010**.